



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

Présents : Mmes et Mrs VITRICE, NIVERT, BLASY, DOLAGBENU, DEGEILH, SARRAZIN, PELISSIER, DIES, ABELLA, CASTA, ROHRBACHER JUHEL, SARICA, FIERLEJ, CAILLARD, JUMEL, TOUNTEVICH, TRIAES, PANAVILLE.

Absents : Melle SARFATI.

M. PIGATTO procuration à Mme VITRICE,
Mme RICHARD procuration à M. ROHRBACHER,
Mme CAZANAVE procuration à Mme FIERLEJ,
Mme OUSTRIC procuration à Mme DEGEILH,
Mme MONFRAIX procuration à M. PANAVILLE,
M. VAUVILLIER procuration à Mme TRIAES,
M. THOULOUSE procuration à M. DOLAGBENU.

Secrétaire : M. SARICA

Critère de diffusion : Affichage + site Internet

Date de la convocation : 30/03/17

Transmission en sous-préfecture : 14/04/17

Affiché le 20/04/17 jusqu'au 20/05/17

Finances locales :

Affectation des résultats de l'exercice 2016 - Budget principal :

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2016 comme suit :

- 1 000 000,00 € à l'article 1068 (Réserves) du B.P. 2017,
- 373 544,97 € à l'article 002 (Excédent reporté) du B.P. 2017.

Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour l'année 2017 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents, de fixer comme suit pour l'année 2017, les taux des taxes directes locales :

- 16,80 % pour la taxe d'habitation,
- 23,83 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 122,53 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Vote du budget primitif 2017 – Budget principal :

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents, de voter le Budget Primitif de 2017 de la commune qui s'élève à :

5 469 131,40 euros en dépenses et recettes de Fonctionnement :

Chap	Objet	BP 2017
011	Total Charges à caractère général	1 513 300,00
012	Total Charges de personnel	2 450 000,00
014	Atténuations de produits	230 300,00
022	Total dépenses imprévues fonct°	178 352,22
023	Total Virement sect° d'Investissement	250 000,00
042	Total Opérations d'ordre entre section	241 697,18
65	Total Autres charges de gestion courantes	296 982,00
66	Total Charges financières	268 500,00
67	Total Charges exceptionnelles	40 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	5 469 131,40

Chap	Objet	BP 2017
002	Total résultat reporté	842 453,70 €
013	Total atténuation de charges	38 000,00 €
042	Total Opérations d'ordre entre section	43 209,06 €
70	Total Produits des services	455 512,00 €
73	Total Impôts et taxes	2 812 358,64 €
74	Total Dotations et participations	1 252 598,00 €
75	Total Autres produits de gestion courante	15 000,00 €
76	Total Produits financiers	0,00 €
77	Total Produits exceptionnels	10 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES	5 469 131,40 €

2 370 167,03 euros en dépenses et recettes d'Investissement :

	Chapitre	BP 2017
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
20	Dépenses imprévues (investissement)	119 963,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 209,06
041	Opérations patrimoniales	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	594 724,69
20	Immobilisations incorporelles	48 250,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	71 100,00
23	Immobilisations en cours	1 392 920,00
45811	Opération pour compte de tiers	0,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 370 167,03

Article	Objet	BP 2017
010	Stocks	0,00 €
13	Subventions d'investissement	14 434,00 €
20	Immobilisations corporelles sauf 204	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	14 434,00 €
10	Dotations fonds divers réserves	1 156 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €
024	Produits des cessions	0,00 €
	TOTAL RECETTES FINANCIERES	1 656 500,00 €
	TOTAL OP° pour cpte de tiers	0,00 €
021	Virement de la section de Fonctionnement	250 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre section (6-7)	241 697,18 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	491 697,18 €
	Reste à réaliser	
001	Résultat reporté	207 535,85 €
	TOTAL DES RECETTES	2 370 167,03 €

Attribution d'une subvention exceptionnelle :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à l'association sportive du Lycée Clémence Royer de Fonsorbes suite à la participation d'une équipe aux JIJ "Jeux Internationaux de la Jeunesse" en juin 2017 à Marseille dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Vu par nous, Maire de la commune de Fontenilles, pour être affiché le 20 avril 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Fontenilles, le 20 avril 2017
Mme le Maire,
Fabienne VITRICE